

Toulouse, le 29 avril 2026

Nos réf. D : 26007314

Informations aux Riverains :

Chemin des Carmes

Saint Orens

Objet : Réhabilitation du réseau d'eau potable et de la défense incendie - Amélioration du réseau pluvial

Madame, Monsieur,

Toulouse Métropole et Eau de Toulouse Métropole continuent à travailler pour votre cadre de vie, en entretenant les voies et en aménageant l'espace public au bénéfice de tous ses habitants.

Avec l'accord de Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, nous vous informons que la métropole va procéder à des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable et du réseau pluvial chemin des Carmes. Il est inscrit dans la programmation opérationnelle et budgétaire de la métropole.

Ces travaux commenceront le 11 mai 2026, pour une période de 8 semaines environ. La date de démarrage du chantier et sa durée peuvent être modifiées par des événements climatiques ou d'autres éventuelles contraintes techniques.

Afin de réaliser ces travaux, le chemin des Carmes sera barré pendant la durée du chantier et une interdiction de stationner sera en vigueur au droit des travaux. L'accès aux riverains, aux secours et aux ordures ménagères sera maintenu. Comme pour tout chantier, des gênes momentanées peuvent se produire (bruit, poussière). Sachez que tout est mis en œuvre avec les entreprises pour les minimiser.

Le responsable de ce chantier, M. MUGNAI Antoine (05 36 25 20 13 – antoine.mugnai@toulouse-metropole.fr), du service travaux de la direction Cycle de l'Eau, est à votre disposition pour vous donner des informations sur le déroulement des travaux.

L'accès des secours sera maintenu et nous invitons par ailleurs les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) qui rencontreraient des difficultés à se déplacer et notamment les titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) à se faire connaître.

Si vous aviez le projet de faire intervenir un gestionnaire de réseau (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone ou fibre) pour créer ou modifier un branchement, nous vous demandons de prendre contact dès que possible avec ce responsable afin d'anticiper cette intervention.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président
délégué à l'Eau et l'Assainissement,



Arnaud SIGU

Mairie de Saint Orens



Dominique FAURE